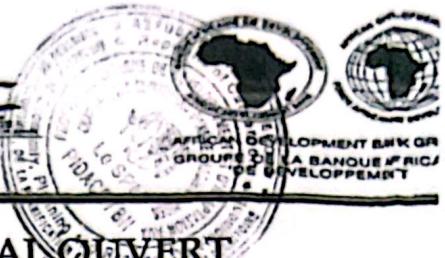




AUTORITÉ DU BASSIN DU NIGER
NIGER BASSIN AUTHORITY



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM/SPM/ASPM/2025 DU 30 DEC 2025

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-DEBARCADÈRE A BABLA DANS LA LOCALITE DE BABLA DANS LA COMMUNE DE GAROUA 3^e DANS LE DEPARTEMENT DE LA BENOUË, REGION DU NORD.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives au financement des infrastructures communautaires au changement climatique dans le bassin du Niger, le Coordonnateur National du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN) Composante - Cameroun lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en vue de la sélection des entreprises de droit Camerounais, chargé de la réalisation des travaux de construction des infrastructures communautaires constituées d'un(01) mini-débarcadère à Babla dans la Commune de Garoua 3^e dans le Département de la Bénoué Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Aménager deux quais d'accostage ;
- Mettre en place la plate-forme de construction du Mini-débarcadère par remblais compactés ;
- Ouvrir et aménager une piste d'accès au Mini-débarcadère ;
- Construction d'un Hangar de transit des personnes et des marchandises ;
- Construction d'un Magasin de stockage des marchandises en transit ;
- Construction d'un Bloc de latrines ;
- Plantation des plants d'arbre ;
- Construction d'une Clôture de sécurisation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 239 978 700 (Deux trente-neuf millions neuf cent soixante-dix-huit mille sept cents) Frans CFA.

4. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de Six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises camerounaises exerçant dans le domaine de la réalisation des Bâtiments et autres travaux publics et répondant aux critères de qualification indiqués dans la présente Appel d'Offres.



6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financées par la Banque Africaine de Développement : PRET FVC 5585155000003 (Pour la partie Hors Taxe) et les Fonds de contreparties du PIDACC/BN – Cameroun, Budget de l'Exercice 2025 et suivants (Pour la partie Taxe).

7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission *hors ligne*.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant égal à 4 799 574 (quatre millions sept cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-quatorze) Francs CFA.

NB : Toute caution de soumission pour être jugée recevable, doit être accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun conformément à Lettre-Circulaire N000019/LC/MINMAP signée de l'Autorité des marchés.

Et valable jusqu'à quatre-vingt-dix jours (90) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué aux heures ouvrables du Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Composante Cameroun, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel : (+237) 674 510 896 / 699147491. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offre.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) Composante Cameroun, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel: (+237) 674 510 896 / 699147491. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) francs CFA, payable au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé, le plus tard le 06 FEV 2026 à 14 heures précises au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN) – Cameroun à Garoua sis au quartier Plateau face CRTC-NORD, sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006 /AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM /SPM/ASPM/2025 DU 30 DEC 2025
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-DEBARCADERE DANS LA LOCALITE DE BABLA
DANS LA COMMUNE DE GAROUA 3^e DANS LE DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des plis

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éditée en **sept (07) exemplaires physiques** (soit un « **original** » et six « **copies** ») pour chaque composante : Dossier Administratif, Offre Technique et Offre Financière **accompagnée d'une version scannée de la copie originale dans une clé USB** et devra nous parvenir sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit :

- **Enveloppe A : « Dossier Administratif »**
- **Enveloppe B : « Offre Technique »**
- **Enveloppe C : « Offre Financière »**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- **Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;**
- **Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;**
- **Les plis non-conformes au mode de soumission.**
- **Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;**
- **Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DAO, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 06 FEV 2026 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PIDACC, dans la salle de réunion du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies





certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

- La non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- Disposer d'une surface financière supérieure ou égale cent cinquante millions (150 000 000) F CFA
- Non possession en propre ou en location (joindre contrat de location notarié) d'une nivelleuse, d'une pelle hydraulique et d'un compacteur ;
- Avoir effectué les travaux dans le domaine du BTP d'un montant supérieur ou égal à cent cinquante millions (150 000 000) F CFA au cours des cinq dernières années.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics
- L'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.
- De l'absence de la charte d'intégrité
- De l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 39 critères essentiels jointe au DCE et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Les références de l'entreprise dans les travaux similaires 2 critères ;
- Le personnel de l'entreprise sur 19 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 9 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux et formation du personnel utilisateur sur 9 critères ;

NB : Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI (soit 34 critères validés sur 42) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant



présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul Lot.



16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MOD au numéro

Garoua,
le 30 DEC. 2025

Le Coordonnateur National du PIDACC/BN - CMR

Copies

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage
- Président CSPM
- Affichage -chrono



John Briand Mintyene